



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE,  
*en charge de la fonction publique  
et de la recherche*

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES RESSOURCES HUMAINES  
.....

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU  
GRADE D'AIDE TECHNIQUE QUALIFIÉ DE LA  
FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNÉSIE  
FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ N° 2 :**

**REDACTION D'UNE NOTE PORTANT SUR L'ACTIVITÉ  
PROFESSIONNELLE DU CANDIDAT**

**Jeudi 30 mars 2017**

**(Durée : 1 heure 30 – coefficient 3)**

Le sujet comporte 1 page (page de garde incluse).

Aucun autre document n'est autorisé.

**SUJET :**

Votre chef de service vous demande de rédiger une note décrivant votre activité professionnelle, notamment en terme d'activités et de compétences.

Cette note devra indiquer les avantages et les inconvénients du poste.